

RAPPORT ANNUEL 2008

Banca Popolare di Sondrio (suisse)

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 50 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Piero Melazzini

Président

Flavio Pedrazzoli

Vice-Président

Plinio Bernardoni

Secrétaire

Giovanni Ruffini

Kurt Spinnler

DIRECTION GÉNÉRALE

Brunello Perucchi

Président de la Direction Générale

Mauro De Stefani

Vice Président de la Direction Générale
Responsable Division Crédits, Controlling et Marchés

Paolo Camponovo

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Logistique

Roberto Rossi

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Retail, Corporate, Succursales

Enrico Vitali

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Private Banking, Asset Management

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini

Directeur

BUREAU DE RÉVISION

KPMG SA

Zurich





*Ce que je fais au théâtre s'inscrit dans une ligne, dans une tendance.
L'objectif est toujours là. On l'atteint un instant, puis on le perd de vue.
L'important est de s'efforcer sans cesse de le retrouver. !*

Ce fascicule est disponible
en italien, en allemand, en français et en anglais.
La version allemande de la préface du Président
a aussi été traduite en romanche.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2008

15

COMPTE ANNUEL 2008

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2008

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2008

29

RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION

56

NOS PRODUITS ET SERVICES

59

GIORGIO STREHLER
L'ART DU THÉÂTRE ENTRE INTUITION ET RAISON

I

Par Rita Levi Montalcini

III

Giorgio Strehler: une haute idée du métier de théâtre

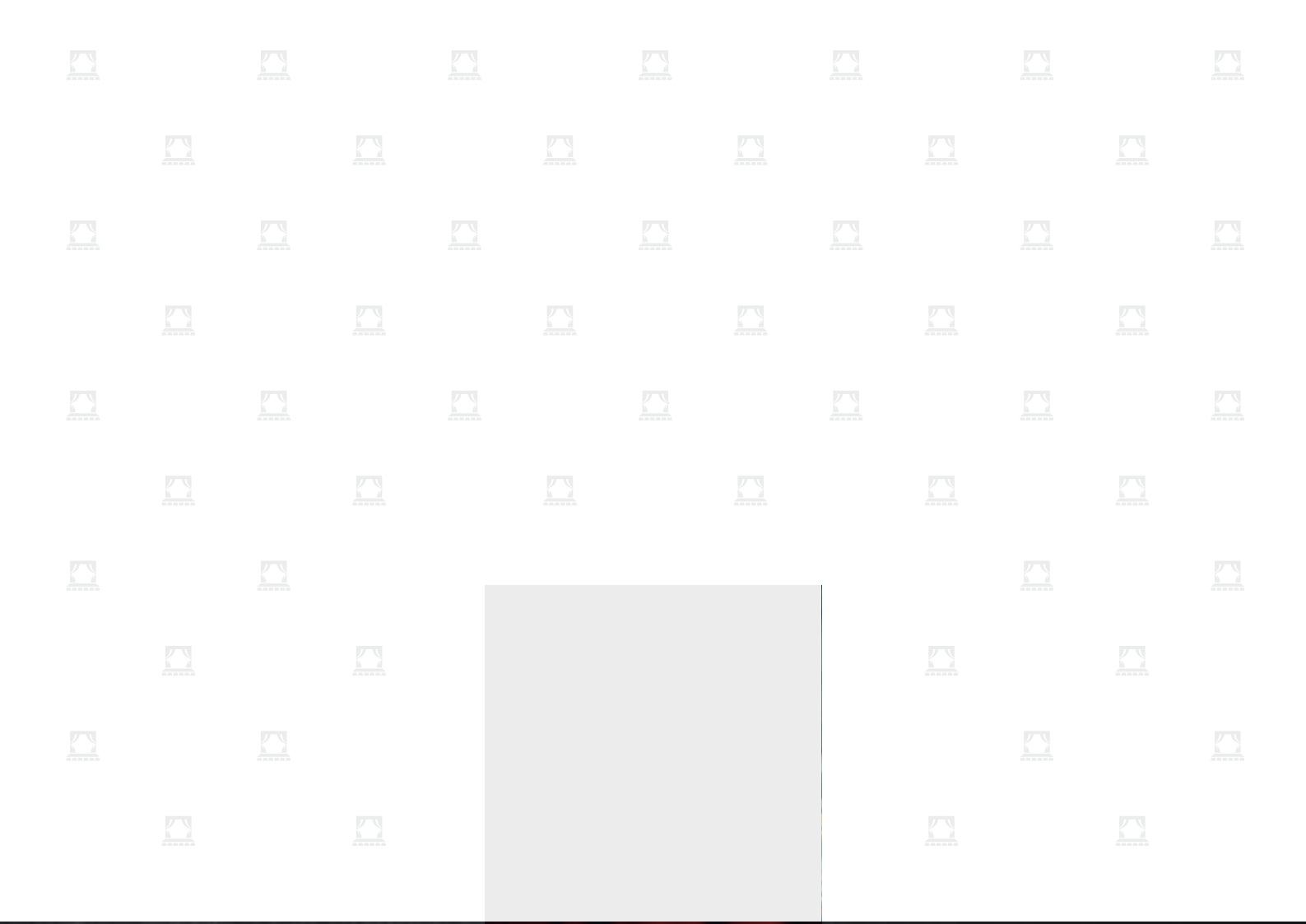
V

Lugano: un havre de méditation pour Giorgio Strehler

XVII

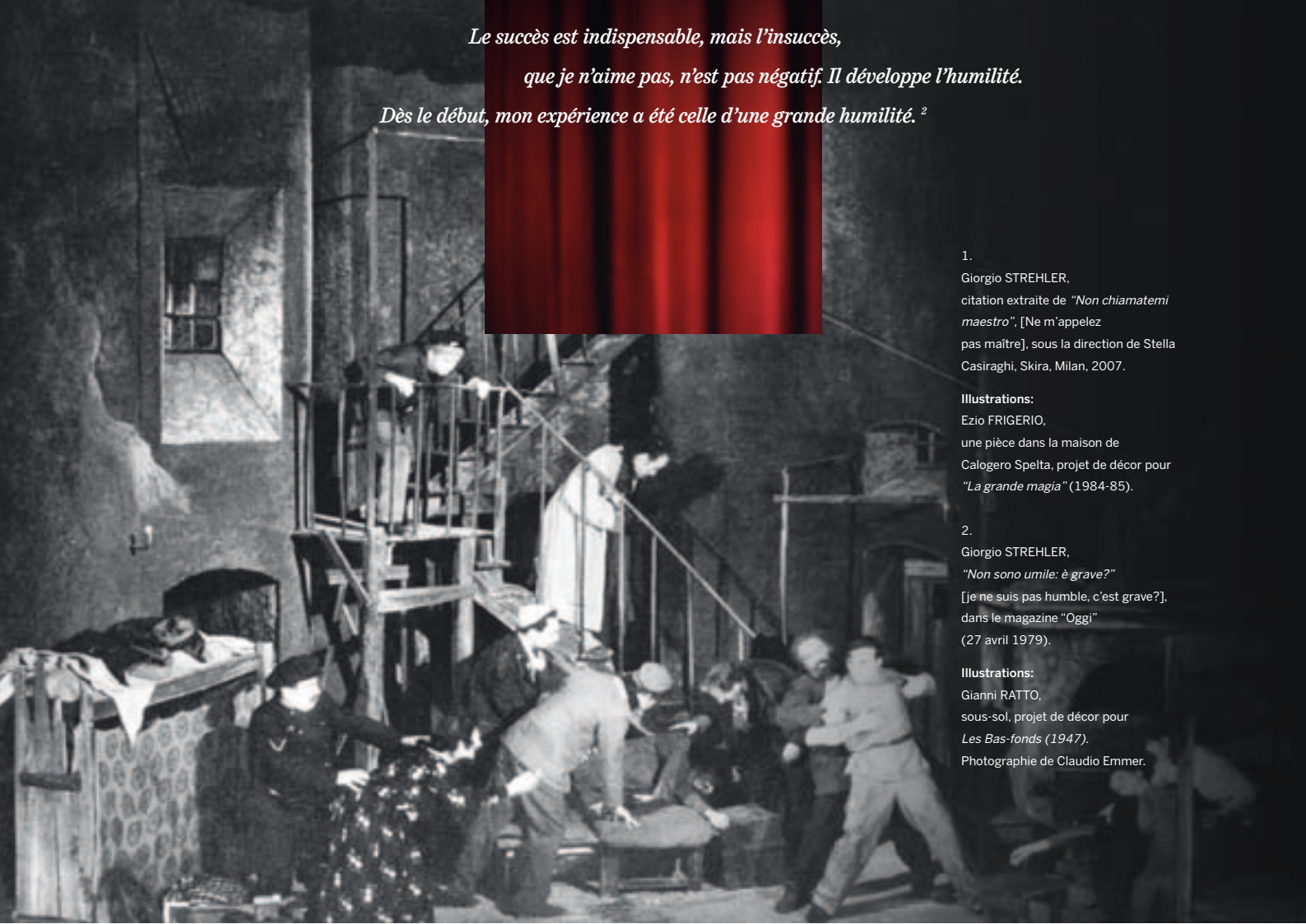
Souvenir de Giorgio Strehler

XXIX



*Le succès est indispensable, mais l'insuccès,
que je n'aime pas, n'est pas négatif. Il développe l'humilité.*

Dès le début, mon expérience a été celle d'une grande humilité.²



1.

Giorgio STREHLER,
citation extraite de *"Non chiamatemi
maestro"*, [Ne m'appellez
pas maître], sous la direction de Stella
Casiraghi, Skira, Milan, 2007.

Illustrations:

Ezio FRIGERIO,
une pièce dans la maison de
Calogero Spelta, projet de décor pour
"La grande magia" (1984-85).

2.

Giorgio STREHLER,
"Non sono umile: è grave?"
[je ne suis pas humble, c'est grave?],
dans le magazine *"Oggi"*
(27 avril 1979).

Illustrations:

Gianni RATTO,
sous-sol, projet de décor pour
Les Bas-fonds (1947).
Photographie de Claudio Emmer.

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

L'année qui s'ouvre devant nous naît sous de mauvais auspices, rappelant à l'esprit le présage d'un homme de lettres sicilien: "Nous nous enfoncerons toujours plus, sans jamais toucher le fond". Mais fort heureusement, même si la crise économique frappe tout le monde, à différents degrés, cela ne reste qu'un funeste oracle. Tournons-nous donc vers l'avenir, et non vers le passé, si ce n'est pour éviter de répéter les mêmes erreurs. Ouvrons-nous, ne nous fermons pas au monde, profitons des occasions, avec décision et confiance.

Exprimons alors notre satisfaction pour l'entrée de la Confédération dans l'espace Schengen, permettant ainsi la libre circulation des personnes en provenance et en direction de tous les États limitrophes.

L'économie helvétique, dont le taux de croissance s'est adapté à l'évolution de la conjoncture mondiale, affiche un taux à zéro, cependant que tous les secteurs tendent à reculer, même celui de la construction, qui avait résisté en ces derniers mois. Le secteur bancaire subit quant à lui une érosion, tant quantitative que bénéficiaire, avec des répercussions financières au niveau des cantons et des communes, qui seront ressenties surtout au cours de cette année. La crise de confiance génère d'importantes tensions sur les marchés interbancaires, face auxquelles la banque centrale intervient en soutenant la liquidité. Les cours des actions ont lourdement chuté à la suite de l'évolution morose des marchés boursiers à travers le monde.

Le système financier revêt une importance systémique pour l'économie; sa stabilité est donc un bien public, raison pour laquelle les banques sont soumises à des normes et à une surveillance.

Il est rassurant de relever que la confiance dans le système bancaire helvétique, dans son ensemble, est essentiellement inchangée.

La Banque nationale suisse, dans le sillage des autres États, a réduit, en cours d'année, le taux de référence de la politique monétaire à plusieurs reprises tout en se montrant déterminée, grâce à une inflation revenue dans les normes, à mettre activement en œuvre sa politique économique.

Nul n'ignore que 2008 ne fut point une année facile, ni que l'année 2009 ne se présente pas sous un jour vraiment meilleur. En ce qui concerne notre banque, les recettes ont fait montre d'une bonne résilience; les fonds engagés ont enregistré un bond considérable, cependant que le bénéfice net a légèrement reculé.

En ce qui concerne l'articulation territoriale, nous mentionnerons l'ouverture en février 2008 de notre agence à Grand-Bâle, avec laquelle nous atteignons la vingtaine de guichets, et l'entrée en fonction, dès juin prochain, de la succursale de Berne ainsi que, en septembre, de l'agence de Paradiso, au Tessin. D'importants travaux d'agrandissements sont en cours dans d'autres succursales.

A l'augmentation du travail, qui s'est vérifiée dans tous les secteurs de notre activité, ont correspondu les mesures administratives nécessaires, de même que la capacité professionnelle et le zèle de tout le personnel, sous la conduite éclairée de la Direction Générale: nous leurs adressons nos compliments et nos remerciements.

Nous exprimons notre gratitude à nos collègues de l'administration pour leur collaboration constamment zélée et responsable; de même, notre reconnaissance va également à la société de révision KPMG, qui a repris le flambeau à la suite de Deloitte SA, dont nous conservons un excellent souvenir.

Nous restons proches, dans le respect des normes de surveillance, de la Commission fédérale des banques, à laquelle nous réitérons notre observation scrupuleuse des directives.

A notre clientèle, en progression constante et sensible, notre gratitude immuable pour la confiance dont elle nous témoigne.

Pour la partie culturelle, nous offrons un hommage à plusieurs voix influentes sur Giorgio Strehler, metteur en scène de théâtre né à Trieste en 1921 et inhumé à Lugano en 1997. Enfin, nous adressons nos compliments à la Confédération, helvétique et plus particulièrement au Canton des Grisons pour l'inscription du "petit train rouge" des Chemins de fers rhétiques au Patrimoine mondial de la part de l'Unesco.

Lugano, le 1er janvier 2009

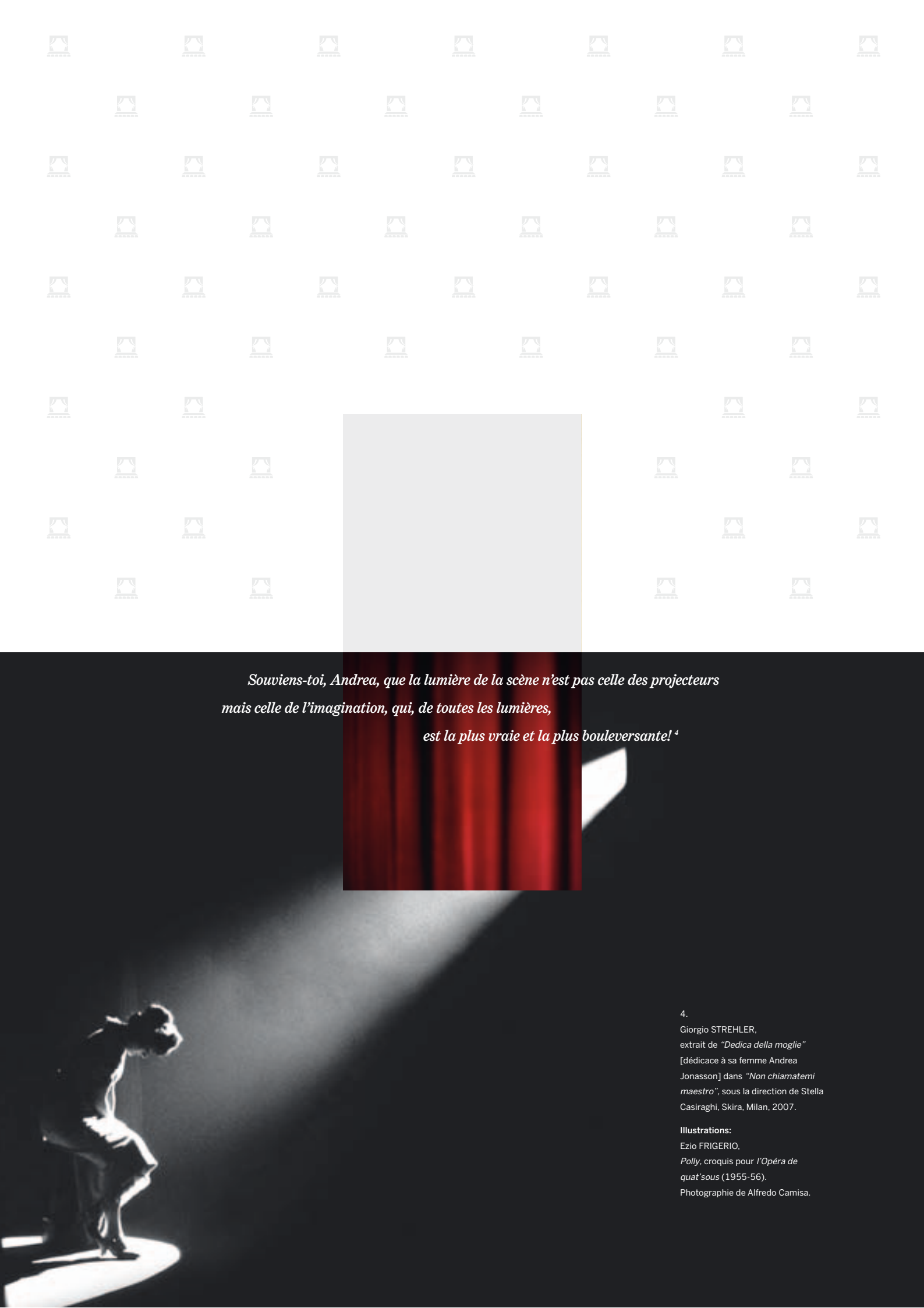
Le Président
Piero Melazzini

*Nous qui faisons cette "chose" désespérante, magnifique et nécessaire
qu'est le théâtre, nous devons nous préoccuper de ce qu'il y a d'humain dans l'homme,
de cette richesse encore présente, mais toujours sur le point de disparaître.
Nous devons tous nous sentir les humbles gardiens, tranquilles et inquiets, de cette
flamme vacillante, afin qu'elle ne s'éteigne pas sous l'assaut des vents glacés,
des avalanches de méchanceté, d'indifférence et d'arrogance.*³



3.
Giorgio STREHLER,
citation extraite de "Non chiamatemi
maestro", sous la direction de Stella
Casiraghi, Skira, Milan, 2007.

Illustrations:
Gianni RATTO,
l'auberge, projet de décor pour
Arléquin serviteur de deux maîtres
(1949-50).
Photographie de Claudio Emmer.



*Souviens-toi, Andrea, que la lumière de la scène n'est pas celle des projecteurs
mais celle de l'imagination, qui, de toutes les lumières,
est la plus vraie et la plus bouleversante! ⁴*

4.

Giorgio STREHLER,
extrait de *"Dedica della moglie"*
[dédicace à sa femme Andrea
Jonasson] dans *"Non chiamatemi
maestro"*, sous la direction de Stella
Casiraghi, Skira, Milan, 2007.

Illustrations:

Ezio FRIGERIO,
Polly, croquis pour *l'Opéra de
quat'sous* (1955-56).
Photographie de Alfredo Camisa.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2008

L'exercice en question passera dans les annales de l'histoire à cause de la crise financière qui a éclaté aux États-Unis, pour ensuite s'étendre à presque tous les économies du monde.

En raison des nombreuses interconnexions des marchés financiers à travers le monde, la crise des banques américaines s'est répercutée et diffusée dans le système bancaire européen, lequel a assisté à une progression des incertitudes quant aux conditions de liquidité des principaux établissements. La Suisse n'a pas échappé à cette déferlante. Les gouvernements et les banques centrales sont intervenus afin d'éviter l'effondrement du système financier, non sans quelque succès. Mais il reste difficile de faire des prévisions même si, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la presse internationale affirme que le pire devrait maintenant être derrière nous.

Entre-temps, de nouveaux nuages se sont amoncelés dans le ciel des hedge funds et, plus généralement, des instruments à fort levier financier, où la complexité des structures ou des produits et l'absence de contrôles adéquats ne permettent pas d'évaluer le degré d'exposition. Les répercussions indirectes de l'affaire Madoff (les effets directs ont rapidement déjà été ô combien quantifiés) seront difficilement mesurables, et déploieront leurs effets dans le long terme, dans un contexte d'incertitudes venant s'ajouter à d'autres incertitudes. La traditionnelle prudence de notre banque a permis à nos clients de rester en marge.

La tentative d'échapper au risque, qui a concerné tant la clientèle de détail que les investisseurs institutionnels, les banques et les organismes publics, a pris les contours d'un exode massif.

La crise s'est d'abord déclarée au sein du secteur financier, avant de se propager par la suite au monde réel, donc à la consommation et aux investissements; autrement dit, à l'économie qui, à l'heure de la globalisation, ne connaît plus d'exceptions ni de contre-tendances. La récession qui en a découlé, même si selon la pratique elle se mesure par trimestres, paraît destinée à durer longtemps. En Suisse, l'estimation d'une croissance à zéro paraît optimiste, du moins jusqu'au moment où apparaîtront – aux États-Unis, selon les estimations, mais pas avant plusieurs mois – les premiers signes d'une inversion de tendance.

Les nouveaux paradigmes basés sur des instruments "modernes" de génie financier semblent maintenant dépassés. En revanche, l'on réclame à cor et à cris le retour à la fonction traditionnelle des banques, qui est, rappelons-le à ceux qui l'auraient oublié – mais tel n'est pas notre cas ! –, d'agir comme courroie de transmission entre l'épargne et les investissements, productifs ou pour le moins réels. La suite ressemble donc à un retour aux sources.

Si la tradition est à nouveau considérée comme une force, la Suisse devrait faire bonne figure en comparaison internationale, grâce à ses comptes publics en règle, à la solidité de son économie et à des conditions cadre attrayantes au niveau mondial. Il serait toutefois souhaitable que cette force épargne le franc, monnaie refuge encore en vogue malgré des taux d'intérêt presque à zéro.

Les marchés boursiers mondiaux ont derrière eux l'une des pires années – voire, dans certains cas, la plus mauvaise année – de leur histoire, avec des indices de référence réduits presque de moitié. La volatilité restant élevée, les titres phares (et peut-être aussi les indices) pourraient donc subir à nouveau des variations journalières à deux chiffres.

La liquidité est aujourd'hui la ressource la plus importante, le seul problème étant de décider où et comment la placer; les investisseurs qui en disposent ont donc la "chance" de pouvoir conclure de bonnes affaires. Or, face à l'incertitude générale, elle reste, dans l'attente de temps meilleurs et à la recherche d'une sécurité maximale, souvent gelée, alors que sa remise en circulation contribuerait à l'embellie économique.

Dans ce contexte de difficultés, nous sommes fiers de pouvoir affirmer que la confiance de nos clients, qui comptent parmi eux d'importants organismes publics et privés, n'a jamais failli et s'est même, dans certains cas, renforcée; c'est là un privilège que, avouons-le, nous pensons mériter. Nous restons en effet fidèles à nos objectifs: la collecte de l'épargne et son placement sur le terrain où agissent, à nos côtés, ménages et entreprises. Les données que nous exposons ci-après sont le meilleur commentaire à notre activité. Le soutien fourni par la Maison Mère s'est avéré encore une fois important, surtout lors de la traversée des turbulences, qui furent d'une intensité exceptionnelle. En effet, pouvoir compter sur la continuité stratégique d'un groupe sain, solide et transparent, a été un élément décisif, maintenant comme jamais. Au-delà des déclarations officielles, nous désirons donner des signes tangibles de confiance en l'avenir tels que, par les moyens dont nous pouvons disposer, des interventions de soutien concret à l'économie.

Afin de renforcer la collégialité des décisions et la synergie dans l'action, la Banque a créé, au cours du premier trimestre de l'exercice 2008, l'Organe de la Direction Générale. Les modifications des statuts qui se sont ainsi rendues nécessaires ont déjà été approuvées par l'Assemblée extraordinaire des actionnaires.

Notre articulation territoriale, à la suite de l'ouverture d'une agence à Bâle, est constituée de 20 unités, auxquelles viendront s'ajouter deux succursales: la première à Berne, la seconde à Paradiso (TI). Notre volonté de devenir de plus en plus une banque de la Confédération est forte; c'est là aussi pour nous l'occasion de manifester la gratitude de la Maison Mère pour ce que la Suisse a toujours fait pour le peuple italien, en accueillant dans le passé une abondante main-d'œuvre.

Aux importants travaux d'agrandissement d'espaces réservés à la clientèle à différents endroits, s'ajouteront de nouveaux investissements dans le secteur informatique, dans le but de disposer d'instruments aptes à soutenir le développement des affaires. Par conséquent, les effectifs du personnel – actuellement constitué de 331 collaborateurs (+28 unités) – seront augmentés. En définitive, notre Banque entend procéder selon son plan de développement à moyen terme qu'elle entend confirmer, non sans l'adapter à la nouvelle situation.

Notre Sicav de droit luxembourgeois, "Popso (SUISSE) Investment Fund" a su bien résister aux adversités de la situation sur les marchés. Toutefois, la chute des marchés boursiers a occasionné un recul du patrimoine sous gestion.

La fondation "Life Benefit", active dans la gestion des fonds de prévoyance individuelle du troisième pilier, a enregistré une forte progression de son patrimoine (+70%), entièrement investi en liquidités à rendement particulièrement élevé.

Sofipo Fiduciaire SA, notre société en participation qui est active dans le secteur financier, a constaté l'augmentation de sa rentabilité et surtout de la synergie opérationnelle avec la

structure de l'entreprise. Par contre, nous avons décidé, de commun accord avec les autres actionnaires, de liquider la participation dans Sofipo Austria GmbH, Vienne, en raison de difficultés survenues dans la mise en œuvre du plan de développement, dans ce contexte d'adversités conjoncturelles présentes et futures.

La collaboration tant avec Generali Suisse, dans le domaine des produits d'assurance, qu'avec Fortis Lease Suisse, dans celui du leasing d'entreprise, s'est poursuivie de façon satisfaisante.

GoBanking, notre système de banque électronique, a confirmé son rythme de croissance à deux chiffres dans le domaine des paiements aussi bien nationaux qu'internationaux.

D'importants projets en matière de sécurité informatique convergeront, ces prochaines années, sur le processus baptisé "Business Continuity Management".

Pour ce qui est des données de clôture de l'exercice, relevons que la banque a réalisé des résultats flatteurs, surtout au vu des conditions adverses dont nous avons parlé plus haut.

Le volume total des actifs confiés par la clientèle a atteint CHF 5'478'331'082.- (-2% par rapport à l'exercice précédent), dont CHF 3'885'062'050.- (-10%) sous forme indirecte, cette dernière ayant souffert des effets négatifs des marchés, accentués par l'appréciation du franc suisse face aux principales devises. En revanche, l'afflux net de nouveaux capitaux, ou net new assets, a été largement positif.

Les placements directs ont atteint un volume de CHF 1'593'269'032.- (+23%) réparti entre "Engagements sous forme d'épargne et de placements" pour CHF 370'888'334.- (+13%), "Autres engagements envers la clientèle" pour CHF 1'032'444'698.- (+34%), et "Obligations de caisse" pour CHF 189'936'000.- (-7%); leur excellente évolution a permis d'atteindre un degré satisfaisant de refinancement interne.

Les crédits accordés à la clientèle atteignent CHF 1'830'022'249.- (+25%), ce qui en fait la plus forte hausse historique en valeur absolue; ils se répartissent entre les "Créances hypothécaires", qui se montent à CHF 1'250'767'408.- (+26%) et concernent principalement la construction de logements, et les "Autres créances sur la clientèle", qui atteignent la somme de CHF 579'254'841.- (+24%). Ces résultats, qui ont dépassé nos prévisions et ont évolué nettement au-dessus de la moyenne du secteur et de la demande du marché, reflètent l'engagement profond de la banque dans l'activité de crédit, tout en respectant les exigences prudentielles d'analyse du risque.

En ce qui concerne le compte de résultat, nous relevons que certains objectifs ont été dépassés, alors que d'autres n'ont pas été atteints. Mais dans l'ensemble notre appréciation reste largement positive, puisque nous avons réalisé des résultats similaires à ceux de l'exercice précédent – une année qui fut exceptionnelle, – et sensiblement supérieurs à ceux de l'année antécédente (2006).

Plus en détail, le "Résultat des opérations d'intérêts" a atteint CHF 31'885'581.- (+10%), grâce à la progression enregistrée par le portefeuille de crédits.

Le "Résultat des opérations de commissions et des prestations de service", à la suite des retombées de la situation sur les marchés boursiers, a atteint 49'219'614.- (-1%); nous jugeons satisfaisante cette confirmation des résultats atteints lors de l'exercice précédent, même avec des actifs gérés et administrés.

Favorisé par l'impact d'opérations de refinancement interne dans les différentes devises, le "Résultat des opérations de négoce", correspondant aux activités sur changes pour le compte de la clientèle, a atteint CHF 13'220'654.-, soit une forte progression de +76%.

Le total des "Résultat net des opérations bancaires ordinaires" a atteint CHF 91'620'782.- (+7%).

Les "Charges de personnel", conformément à l'évolution des ressources humaines développée ci-dessus, ont augmenté à CHF 40'380'333.- (+12%). La révision des prestations de notre fondation de prévoyance (LPP, deuxième pilier) étant entrée en vigueur, les couvertures correspondantes sont sans aucun doute comparables aux meilleures pratiques du marché.

Les "Autres charges d'exploitation" ont passé à CHF 22'706'151.- (+8%), comme prévu.

Le total des "Charges d'exploitation" s'est chiffré à CHF 63'086'484.- (+11%).

Le "Bénéfice brut" se monte à CHF 28'534'298.- (-2 %).

Le "Bénéfice de l'exercice", au net des amortissements, provisions et impôts, atteint CHF 12'666'619.- (-9%).

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter l'intégralité du bénéfice net de l'exercice à la "Réserve légale générale", conformément à l'article 22 des Statuts. Ce renforcement fait suite à la décision, appliquée déjà au dernier trimestre de l'exercice sous revue, de transférer le montant de CHF 15 millions du poste "Autres réserves" au poste "Réserve pour risques bancaires généraux".

Après approbation de l'Assemblée, les fonds propres atteindront donc CHF 163'055'235.-, permettant à la banque de poursuivre les objectifs de développement et d'afficher en même temps des indices de solvabilité nettement supérieurs aux minima requis par la loi.

Nous remercions tout d'abord la clientèle pour la confiance confirmée envers notre établissement; l'Organe de surveillance suprême, la toute nouvelle FINMA, qui vient de remplacer la prestigieuse Commission fédérale des banques, pour son soutien souverain, ainsi que la société KPMG, notre organe de révision externe, au premier exercice d'une collaboration fructueuse. Enfin, nous adressons une mention particulière d'appréciation à notre personnel, le patrimoine premier de l'entreprise.

Lugano, le 26 janvier 2009

Le Conseil d'Administration

*Le théâtre ne s'écrit pas, il ne se décrit pas: il se fait.*⁵

5.

Giorgio STREHLER,
"Teatro tempio delle Muse o tribunale"
[Le théâtre temple des muses ou
tribunal], texte dactylographié avec
date manuscrite (27 mai 1996).

Illustrations:

Gianni RATTO,
projet de décor pour *Les nuits de la
colère* (1947).
Photographie de Giuseppe Signorelli



COMPTE ANNUEL 2008

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

ACTIFS

en CHF	Notes	2008	2007	Variation
Liquidités		47 154 715	53 698 115	(6 543 400)
Créances sur les banques		319 838 937	248 854 580	70 984 357
Créances sur la clientèle	3.1	579 254 841	468 552 290	110 702 551
Créances hypothécaires	3.1	1 250 767 408	996 350 129	254 417 279
Immobilisations financières	3.2	56 535 222	63 473 758	(6 938 536)
Participations	3.2, 3.3, 3.4	653 138	803 943	(150 805)
Immobilisations corporelles	3.4	34 540 124	31 029 058	3 511 066
Comptes de régularisation		14 774 878	14 273 475	501 403
Autres actifs	3.17	19 526 727	10 922 221	8 604 506
Total des actifs		2 323 045 990	1 887 957 569	435 088 421
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		257 873 161	168 105 276	89 767 885

PASSIFS

en CHF	Notes	2008	2007	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		1 240	221 132	(219 892)
Engagements envers les banques		461 901 630	371 560 303	90 341 327
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		370 888 334	327 918 581	42 969 753
Autres engagements envers la clientèle		1 032 444 698	768 804 246	263 640 452
Obligations de caisse	3.8	189 936 000	203 230 000	(13 294 000)
Comptes de régularisation		16 517 240	15 367 415	1 149 825
Autres passifs	3.18	57 982 267	25 529 164	32 453 103
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	30 319 346	39 938 112	(9 618 766)
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	15 000 000	-	15 000 000
Capital social	3.10, 3.11	50 000 000	50 000 000	-
Réserve légale générale	3.11	85 388 616	71 516 789	13 871 827
Bénéfice de l'exercice	3.11	12 666 619	13 871 827	(1 205 208)
Total des passifs		2 323 045 990	1 887 957 569	435 088 421
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		375 627 886	279 712 051	95 915 835

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

en CHF	Notes	2008	2007	Variation
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	131 363 134	121 020 057	10 343 077
Engagements irrévocables	3.1	6 350 000	2 804 000	3 546 000
Instruments financiers dérivés	4.2	1 441 586 698	1 099 665 572	341 921 126
Valeurs de remplacement positives brutes		6 793 698	6 850 451	(56 753)
Valeurs de remplacement négatives brutes		41 894 076	3 901 785	37 992 291
Opérations fiduciaires	4.3	1 059 460 230	1 194 810 137	(135 349 907)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2008

en CHF	Notes	2008	2007	Variation
Produits des intérêts:				
- intérêts et escomptes		80 925 583	61 108 381	19 817 202
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		1 625 616	1 328 633	296 983
Charges d'intérêts		(50 665 618)	(33 423 143)	(17 242 475)
Résultat des opérations d'intérêts		31 885 581	29 013 871	2 871 710
Revenus pour commissions:				
- sur les opérations de crédit		985 867	837 988	147 879
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		47 523 781	50 775 063	(3 251 282)
- sur autres prestations de service		6 035 387	5 363 995	671 392
Charges de commissions		(5 325 421)	(7 493 017)	2 167 596
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		49 219 614	49 484 029	(264 415)
Résultat des opérations de négoce	5.2	13 220 654	7 496 621	5 724 033
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		382 083	59 702	322 381
Produit des participations		25 000	36 690	(11 690)
Résultat des immeubles		310 748	15 023	295 725
Autres produits ordinaires		1 307 418	554 363	753 055
Autres charges ordinaires		(4 730 316)	(644 836)	(4 085 480)
Résultat des autres produits ordinaires		(2 705 067)	20 942	(2 726 009)
Résultat net de l'activité bancaire ordinaire		91 620 782	86 015 463	5 605 319
Charges d'exploitation:				
Charges de personnel	5.3	40 380 333	36 001 084	4 379 249
Autres charges d'exploitation	5.4	22 706 151	20 944 526	1 761 625
Charges d'exploitation		63 086 484	56 945 610	6 140 874
Bénéfice brut		28 534 298	29 069 853	(535 555)

COMPTES DE RÉSULTAT

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

en CHF	Notes	2008	2007	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(8 032 838)	(7 756 904)	(275 934)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(4 717 573)	(2 400 000)	(2 317 573)
Résultat intermédiaire		15 783 887	18 912 949	(3 129 062)
Produits extraordinaires	5.5	2 664 166	89 878	2 574 288
Charges extraordinaires	5.5	(1 886 434)	-	(1 886 434)
Impôts		(3 895 000)	(5 131 000)	1 236 000
Bénéfice de l'exercice		12 666 619	13 871 827	(1 205 208)

PROPOSITION DE REPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

en CHF	Notes	2008	2007	Variation
Bénéfice de l'exercice		12 666 619	13 871 827	(1 205 208)
Bénéfice reporté		-	-	-
Bénéfice disponible		12 666 619	13 871 827	(1 205 208)
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2008, soit CHF 12 666 619, à la réserve légale générale		12 666 619	13 871 827	(1 205 208)
Bénéfice reporté		-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2008

COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2008 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2007)

FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2008		2007	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	12 667	-	13 872	-
Amortissements	8 033	-	7 757	-
Correctifs de valeurs et provisions	5 381	-	2 663	-
Comptes de régularisation actifs	-	502	-	3 088
Comptes de régularisation passifs	1 149	-	4 504	-
Autres actifs	-	8 604	-	3 737
Autres passifs	32 453	-	7 114	-
Total flux opérationnel	50 577		29 085	

FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	151	-	-	392
Immeubles à l'usage de la banque	-	1 017	-	6 131
Autres immobilisations corporelles	-	7 314	30	6 502
Valeurs immatérielles	-	3 213	-	1 853
Total flux dans l'actif immobilisé		11 393		14 848

TABLEAU DE FINANCEMENT

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2008		2007	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	50 577	11 393	29 085	14 848
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	-	-	-	6 200
Obligations de caisse	-	13 532	33 193	-
Créances sur la clientèle	13 633	-	-	6 376
Créances hypothécaires	30 903	-	28 155	-
Immobilisations financières	7 181	-	-	4 950
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	-	220	94	-
Engagements envers les banques	90 341	-	120 537	-
Engagements envers la clientèle	263 640	-	58 163	-
Engagements envers la clientèle – épargne	42 970	-	-	8 519
Obligations de caisse	238	-	33 171	-
Créances sur les banques	-	70 984	42 131	-
Créances sur la clientèle	-	124 335	-	9 818
Créances hypothécaires	-	285 320	-	264 373
Immobilisations financières	-	242	-	1 923
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
Total flux de l'activité bancaire		45 727	13 285	
Flux totaux	6 543		27 522	
Variation de la liquidité		6 543		27 522

*Nous savons qu'il en faut peu pour obtenir un applaudissement,
une approbation. C'est une des grandes possibilités d'être malhonnête
dans notre travail sans que personne ne le sache.*⁶

6.
Giorgio STREHLER,
lettre au journal "L'Avanti"
(1^{er} janvier 1966)

Illustration:
Giulio COLTELLACCI,
bains turcs, projet de décor pour
"La famiglia Antropus" (1948-49).
Photographie Farabola.

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2008

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans le secteur des services de gestion de fortune, de négociation de valeurs mobilières et de courtage de crédits.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une succursale à St. Moritz avec trois agences à Poschiavo, Castasegna, Pontresina et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzona avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, une succursale à Coire avec une agence à Davos, une succursale à Bâle avec une agence en ville et des succursales à Locarno, Saint-Gall, Zurich et à la Principauté de Monaco.

À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élevaient à 331 personnes (contre 303 en 2007), ce qui équivaut à 316.10 collaborateurs à plein temps (2007: 291.90).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire CFB 99/2 "Outsourcing".

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de la Commission Fédérale des Banques, notamment celles qui figurent dans les DEC-CFB du 14 décembre 1994 (état au 21 décembre 2006). Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, il existe une correction de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif "Correctifs de valeurs et provisions".

Les intérêts en souffrance sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés dans les 90 jours suivants ne sont pas enregistrés dans le compte de résultat, et sont différés par le biais du poste "Correctifs de valeurs et provisions".

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2008	2007
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	3 ans
Logiciels	3 ans	3 ans

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectués sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires établis par catégorie de notation, à l'exception des créances douteuses, pour lesquelles sont effectuées des provisions individuelles. Prière de se reporter également à la section "Risques de crédit".

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging).

Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs". Le résultat de l'évaluation est comptabilisé au compte de résultat.

Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation (Autres actifs ou Autres passifs), sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, ces derniers sont enregistrés dans "Résultat d'opérations sur intérêts".

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique "Résultat d'opérations de négoce".

Les contrats à terme (*outright*) et la partie à terme des *swap* sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique "Résultat d'opérations de négoce". Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants : EUR 1.4877 (2007 : 1.6562) ; USD 1.0586 (2007 : 1.1257).

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES : SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

MISE EN PENSION (REPURCHASE AGREEMENTS - REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations de mise en pension ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique "Engagements vis-à-vis de banques". Le résultat de ces opérations apparaît dans le "Résultat d'opérations sur intérêts".

IRS

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous "Résultat d'opérations sur intérêts". Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION

Par rapport à l'exercice arrêté au 31 décembre 2007, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation.

ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). A cet effet deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel.

Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique "Charges de personnel", au poste "Prestations sociales". Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes aucun événement significatif n'est survenu qui aurait pu influencer sensiblement les données du bilan ou du compte de résultat au 31 décembre 2008.

GESTION DES RISQUES

INDICATIONS SUR LA MISE EN PLACE D'UNE ÉVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée, basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'Administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la Maison Mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver des fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques qui régissent l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière.

La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'Administration établit la propension au risque et est responsable d'approuver, sur la proposition de la Direction Générale, la politique de risque de la Banque.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction Générale qui en informe le Conseil d'Administration.

Le Président de la Direction Générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Assets and Liabilities Management (A.L.CO.), dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

La Banque a créé un service de gestion du risque, qui est chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques et des limites de risque, en synergie avec d'autres services et organismes de vérification et contrôle.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, de liquidités et de refinancement, d'exploitation, légaux, de réputation et de compliance.

RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'une contrepartie.

En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalente au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle.

La Banque accorde le plus souvent des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement.

Le risque est évalué selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité) ainsi que la détermination de taux de recouvrement des couvertures constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme indépendant des services responsables de l'achat et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de

recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des couvertures constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Les provisions nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique spéciale qui effectue la somme de toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Pour les créances compromises en revanche, des provisions spécifiques sont effectuées compte tenu de la valeur prévue de réalisation des garanties.

RISQUES DU MARCHÉ

Ils sont définis comme les risques de subir des pertes de valeur dues à des baisses de la valeur des actifs et/ou à des augmentations de la valeur des passifs résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de "taux", de "change" et de "prix".

RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque est principalement ramenée en premier lieu à la non-concordance temporelle entre les opérations de récolte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de Interest Rate Swap (swap de taux) (micro et macro hedge) avec la Maison Mère uniquement.

Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle fait à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme.

La Banque agit dans ce domaine comme Payer Swap, en payant la part fixe à la Maison Mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

Les critères d'efficacité correspondent à ceux qui ont été définis par la Maison Mère (80-125%). Les parties inefficaces relatives aux transactions de couverture sont, le cas échéant, comptabilisées dans les Résultats des opérations de négoce.

RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque l'opérativité dépend des exigences de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes de manière individuelle sont gérées quotidiennement par la trésorerie de manière globale.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables. Le refinancement de la Banque est fait au moyen de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, la Maison Mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de mise en pension avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création de bureaux chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à éventuelles procédures légales.

Dans le but de prévention des risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles susceptibles d'impact avec l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent) et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne la conformité, activité destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification.


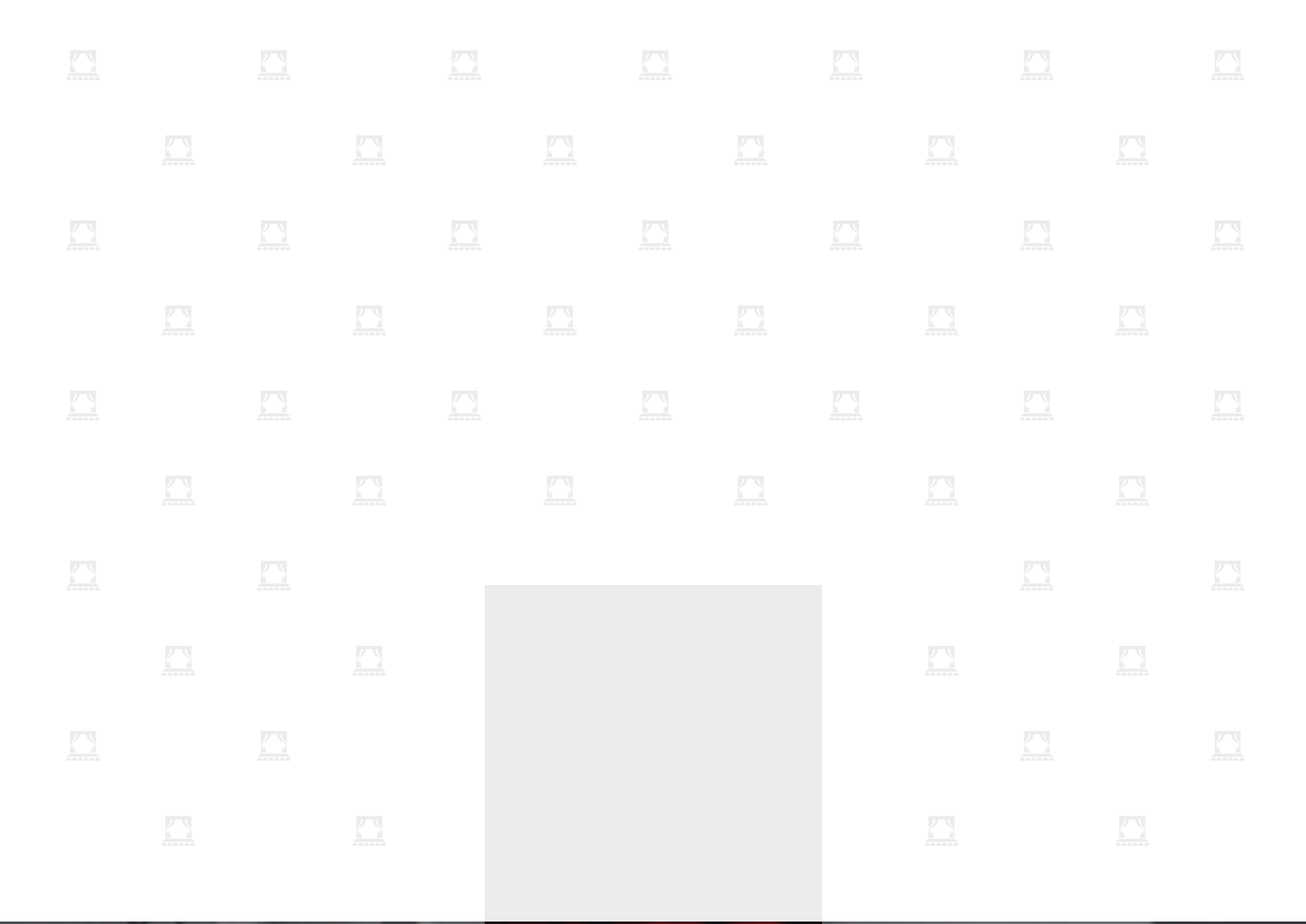
Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque, sans préjuger les responsabilités du Conseil d'Administration, et de la Direction Générale.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie conservées pour le compte de clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque fait recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire des "Interest Rate Swap" (swap de taux).

3. INFORMATIONS CONCERNANT LE CALCUL DES FONDS PROPRES

En ce qui concerne les exigences de publication (Bâle II pilier 3), régies par l'art. 35 de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) et mises en œuvre au moyen de la Circ. CFB 06/4 "Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire" (correspondant à la nouvelle Circulaire FINMA 08/22 "Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire"), nous renvoyons aux informations qui seront publiées dans le rapport annuel de notre Maison Mère (Banca Popolare di Sondrio) au 31 décembre 2008.



*C'est terrible de penser que je ne serai plus jamais heureux, c'est clair,
parce que je ne serai plus jamais un enfant.
Ah, redevenir un enfant plein d'émerveillement.⁷*

7.
Giorgio STREHLER,
lettre à sa mère (30 juin 1942).

Illustration:
Sergio TOFANO,
maison avec linge étendu, projet de
décor pour "Qui comincia la sventura
del Signor Bonaventura" (1954-55).
Photographie Del Vecchio.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Prêts				
Créances sur la clientèle	233 994 556	212 749 841	132 510 444	579 254 841
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	1 115 801 431	-	-	1 115 801 431
Immeubles commerciaux	134 965 977	-	-	134 965 977
Autres	-	-	-	-
Exercice de référence	1 484 761 964	212 749 841	132 510 444	1 830 022 249
Exercice précédent	1 121 420 226	230 683 740	112 798 453	1 464 902 419
Hors bilan				
Engagements conditionnels	991 084	54 204 840	76 167 210	131 363 134
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Engagements irrévocables	-	-	6 350 000	6 350 000
Exercice de référence	991 084	54 204 840	82 517 210	137 713 134
Exercice précédent	550 215	57 352 988	65 920 854	123 824 057

CRÉANCES COMPROMISES

en CHF	Estimation valeur		Montant net	Correctifs de valeur individuels
	Montant brut	de réalisation des sûretés		
Exercice de référence	5 734 370	986 000	4 748 370	4 748 370
Exercice précédent	5 899 134	1 310 000	4 589 134	5 293 707

3.2. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

Immobilisations financières

en CHF	2008	2007	2008	2007
	Valeur comptable		Juste valeur	
Titres de créance	46 009 443	47 880 483	46 454 594	48 395 244
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	-	-	-	-
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	46 009 443	47 880 483	46 454 594	48 395 244
Titres de participation	5 516 779	10 584 275	5 517 088	11 912 204
dont participations qualifiées	-	-	-	-
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	5 009 000	5 009 000	5 009 000	5 009 000
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	-	-	-	-
Total des immobilisations financières	56 535 222	63 473 758	56 980 682	65 316 448
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	41 219 339	41 159 826	-	-

**Indications relatives aux propres titres de participation
contenus dans les immobilisations financières**

en CHF	2008	2007	2008	2007
	Nombre		Valeur comptable	
État au 01.01.08	-	-	-	-
Achats	-	-	-	-
Ventes	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-
Réévaluations	-	-	-	-
État au 31.12.08	-	-	-	-

Participations

en CHF	2008	2007
Avec valeur boursière	-	-
Sans valeur boursière	653 138	803 943
Total des participations	653 138	803 943

3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATION (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Raison sociale	Siège	Activité	Capital social	Taux de participation
SOFIPO Fiduciaire SA	Lugano	Services fiduciaires	2 000 000	30 %

Le capital social est entièrement libéré.

Conformément aux dispositions de l'art. 23 a OB, il ne subsiste aucune obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2008.

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 2007	Reclassification	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 2008
Participations								
minoritaires	1 403 943	(600 000)	803 943	-	91 185	(241 990)	-	653 138
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 403 943	(600 000)	803 943	-	91 185	(241 990)	-	653 138
Immobilisations corporelles								
Im. à l'usage de la Banque	20 122 557	(1 164 654)	18 957 903	-	1 016 719	-	(879 685)	19 094 937
Autres im. corporelles	51 212 696	(40 320 611)	10 892 085	-	7 313 690	-	(4 783 007)	13 422 768
Im. immatérielles	23 045 146	(21 866 076)	1 179 070	-	3 213 495	-	(2 370 146)	2 022 419
Total	94 380 399	(63 351 341)	31 029 058	-	11 543 904	-	(8 032 838)	34 540 124
Valeur d'assurance								
Immeubles à l'usage de la Banque			11 800 000					15 923 000
Autres immobilisations corporelles			18 535 000					27 750 000

3.5. FRAIS DE FONDATION, D'AUGMENTATION DU CAPITAL ET D'ORGANISATION PORTÉS À L'ACTIF DU BILAN

Aucune remarque.

3.6. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF	2008	2007
Dépôts en garantie pour difficultés financières	3 513 861	3 486 219
Dépôts de garantie auprès des institutions communes des Banques	4 002 011	3 982 027
Titres de crédit (immobilisations financières) placés en garantie pour opérations de mise en pension	33 703 467	33 691 580
Partie qui s'est vu accorder le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage, sans restriction aucune	-	-
Total	41 219 339	41 159 826

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

en CHF	31.12.2008	31.12.2007
Engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle	-	-
Part de la prévoyance dans les charges de personnel (prestations sociales)	2 232 281	3 274 543

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- dans le premier contrat sont assurés tous les collaborateurs, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS supérieur à la limite maximale de la rente simple de vieillesse AVS;
- dans le deuxième contrat sont assurés tous les membres de la Direction après une période d'attente de 36 mois, mais non pas avant l'âge de 40 ans.

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan. Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

Indications concernant les plans de prévoyance

Réserves (de l'employeur) de cotisations précédentes	Elles atteignent au 31.12.2008 la somme de CHF 282 174 (2007: CHF 1 600 000). Elles ont été utilisées au 01.01.2008 et au 01.07.2008 afin d'améliorer le contenu des plans de prévoyance ainsi que leurs prestations.
Engagements résultant de la cessation des rapports de travail, lorsqu'il n'y a pas de provision spécifique	Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".
Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existant sur les fonds libres	Il n'existe pas de fonds libres.

3.8. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.

Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

Taux	Echéance										Total	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018		
1.000 %	70											70
1.375 %		180										180
1.500 %	81		81									162
1.625 %	591	210										801
1.750 %	4 785	652		60								5 497
1.875 %	705	2 282	38									3 025
2.000 %	1 240	3 654			65	10						4 969
2.125 %	1 312	4 625	363	33		50						6 383
2.250 %	4 304	1 130	600	120	336			120				6 610
2.375 %	19 173	1 754	522	385								21 834
2.500 %	3 938	4 727	764	520	395			50				10 394
2.625 %	1 929	1 074	10 998	500	209	10						14 720
2.750 %	1 008	28 537	1 494	1 616	275	124	20					33 074
2.850 %	31											31
2.875 %	5 697	4 585	2 138	300	82	65						12 867
3.000 %	8 928	1 074	7 115	2 485	2 494	484						22 580
3.125 %		5 147	832	1 826	204	20		10				8 039
3.250 %	7		5 817	395		604	111	2				6 936
3.375 %	50		530	4 237	600	48			10	4		5 479
3.500 %	83	55	25 000		150	667	140					26 095
3.750 %	13		150									163
4.000 %	17											17
4.250 %	10											10
Total	53 972	59 686	56 442	12 477	4 810	2 082	271	182	10	4		189 936

3.9. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Modification de l'affectation	Recouvrements intérêts en souffrance, différences de charge	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques:							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	13 353 072	(947 906)	-	900 608	4 481 109	(792 922)	16 993 961
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	26 585 040	-	(15 000 000)	-	1 740 345	-	13 325 385
Sous-total	39 938 112	(947 906)	(15 000 000)	900 608	6 221 454	(792 922)	30 319 346
Total des correctifs de valeurs et provisions	39 938 112	(947 906)	(15 000 000)	900 608	6 221 454	(792 922)	30 319 346
À déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	39 938 112	(947 906)	(15 000 000)	900 608	6 221 454	(792 922)	30 319 346
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	15 000 000	-	-	-	15 000 000

Au cours de l'exercice 2008, la réserve latente de CHF 704 573 existante au 31 décembre 2007 – comptabilisée au poste "Correctifs de valeur et provisions pour risques de pertes" (voir tableau 3.1., "Créances compromises") – a été dissolue en faveur du compte de résultat.

Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposables.

3.10. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	50 000 000	500 000	50 000 000

Le capital social n'a pas changé par rapport au 31 décembre 2007.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient le 100% du capital-actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie), est une Société Coopérative par Actions. En tant que telle, elle est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés au marché Expandi de la Bourse des valeurs de Milan.

La situation est inchangée par rapport à celle constatée au 31 décembre 2007.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2008	2007
Total des capitaux propres au début de l'exercice		
Capital social libéré	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	71 516 789	61 409 595
Bénéfice au bilan	13 871 827	10 107 194
Total	135 388 616	121 516 789
Attribution à la réserve légale générale	(13 871 827)	(10 107 194)
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'exercice précédent	13 871 827	10 107 194
Bénéfice de l'exercice courant	12 666 619	13 871 827
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000 000	-
Total des capitaux propres	163 055 235	135 388 616
dont :		
Capital Social libéré	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	85 388 616	71 516 789
Réserve pour risques bancaires généraux	15 000 000	-
Bénéfice au bilan	12 666 619	13 871 827
Total	163 055 235	135 388 616

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Echéance du capital							Total
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immo-bilisé	
Actif circulant								
Liquidités	47 154 715	-	-	-	-	-	-	47 154 715
Créances								
sur les banques	245 653 464	-	72 940 269	1 245 204	-	-	-	319 838 937
Créances								
sur la clientèle	224 766 176	-	283 620 699	41 732 470	15 817 000	13 318 496	-	579 254 841
Créances hypothécaires	11 572 872	834 068 686	7 828 000	67 880 400	230 286 350	99 131 100	-	1 250 767 408
Immobilisations								
financières	4 770 778	-	-	17 989 635	33 774 809	-	-	56 535 222
Exercice de référence	533 918 005	834 068 686	364 388 968	128 847 709	279 878 159	112 449 596	-	2 253 551 123
Exercice précédent	353 256 957	518 085 863	342 144 708	173 396 722	304 358 852	139 685 770	-	1 830 928 872
Fonds étrangers								
Engagements								
résultant de								
papiers monétaires	1 240	-	-	-	-	-	-	1 240
Engagements								
envers les banques	9 170 649	-	327 549 599	125 181 382	-	-	-	461 901 630
Engagements envers								
la clientèle								
sous forme d'épargne								
et de placements	370 888 334	-	-	-	-	-	-	370 888 334
Autres engagements								
envers la clientèle	703 544 821	-	222 337 958	106 561 919	-	-	-	1 032 444 698
Obligations de caisse	-	-	10 262 000	43 710 000	135 497 000	467 000	-	189 936 000
Exercice de référence	1 083 605 044	-	560 149 557	275 453 301	135 497 000	467 000	-	2 055 171 902
Exercice précédent	885 175 482	-	515 308 921	121 753 859	146 059 000	3 437 000	-	1 671 734 262

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

en CHF	2008	2007	Variation
Crédits aux organes	7 608 875	3 198 092	4 410 783

Les crédits aux organes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au pied du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la Maison Mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont identiques à celles du marché.

3.14. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF	2008		2007	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	45 838	1 317	53 150	548
Créances sur les banques	9 112	310 727	44 355	204 500
Créances sur la clientèle	416 796	162 459	334 580	133 972
Créances hypothécaires	1 250 767	-	996 350	-
Immobilisations financières	12 274	44 261	8 284	55 190
Participations	653	-	804	-
Immobilisations corporelles	34 012	528	30 278	751
Comptes de régularisation	14 572	203	13 719	554
Autres actifs	14 872	4 654	8 478	2 444
Total des actifs	1 798 896	524 149	1 489 998	397 959
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	1	-	221	-
Engagements envers les banques	28 757	433 144	25 742	345 818
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	247 959	122 929	215 975	111 944
Autres engagements envers la clientèle	530 554	501 891	411 083	357 721
Obligations de caisse	189 936	-	203 230	-
Comptes de régularisation	14 227	2 290	13 878	1 489
Autres passifs	45 335	12 647	23 898	1 631
Correctifs de valeurs et provisions	30 117	202	39 928	10
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-
Capital social	50 000	-	50 000	-
Réserve légale générale	85 389	-	71 517	-
Bénéfice de l'exercice	12 667	-	13 872	-
Total des passifs	1 249 942	1 073 103	1 069 344	818 613

3.15. RÉPARTITION DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	2008		2007	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	1 798 896	77	1 489 998	79
Pays OCDE	480 584	21	364 849	20
Autres pays	43 565	2	33 110	1
Total des actifs	2 323 045	100	1 887 957	100

3.16. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Liquidités	38 573	8 101	389	92	47 155
Créances sur les banques	208	272 513	33 496	13 622	319 839
Créances sur la clientèle	404 370	143 824	24 767	6 294	579 255
Créances hypothécaires	1 250 767	-	-	-	1 250 767
Immobilisations financières	29 960	24 447	1 570	558	56 535
Participations	653	-	-	-	653
Immobilisations corporelles	34 012	528	-	-	34 540
Comptes de régularisation	12 859	1 773	128	15	14 775
Autres actifs	13 407	1 640	3 417	1 062	19 526
Total actif au bilan	1 784 809	452 826	63 767	21 643	2 323 045
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	18 014	578 213	160 639	53 364	810 230
Total des actifs	1 802 823	1 031 039	224 406	75 007	3 133 275
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	1	-	-	-	1
Engagements envers les banques	71 881	361 335	25 462	3 223	461 901
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	278 729	92 114	45	-	370 888
Autres engagements envers la clientèle	441 885	459 470	104 644	26 446	1 032 445
Obligations de caisse	189 936	-	-	-	189 936
Comptes de régularisation	12 753	3 318	348	98	16 517
Autres passifs	51 752	4 528	1 353	349	57 982
Correctifs de valeurs et provisions	30 117	202	-	-	30 319
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-	15 000
Capital social	50 000	-	-	-	50 000
Réserve légale générale	85 389	-	-	-	85 389
Bénéfice de l'exercice	12 667	-	-	-	12 667
Total passif au bilan	1 240 110	920 967	131 852	30 116	2 323 045
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	577 564	98 588	90 067	44 011	810 230
Total des passifs	1 817 674	1 019 555	221 919	74 127	3 133 275
Position nette par devise	(14 851)	11 484	2 487	880	-

3.17. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2008	2007	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	1 820 843	1 892 277	(71 434)
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	7 399 224	7 495 628	(96 404)
Compte de compensation	8 839 709	-	8 839 709
Autres	1 466 951	1 534 316	(67 365)
Total	19 526 727	10 922 221	8 604 506

3.18. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2008	2007	Variation
Administration fédérale des contributions	10 684 535	9 510 714	1 173 821
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	42 499 602	4 549 385	37 950 217
Compte de compensation	-	3 862 965	(3 862 965)
Fournisseurs	3 012 124	4 067 558	(1 055 434)
Autres	1 786 006	3 538 542	(1 752 536)
Total	57 982 267	25 529 164	32 453 103

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2008	2007
Garanties émises et instruments analogues	90 317 674	83 413 795
Crédits documentaires	41 045 460	37 606 262
Total des engagements conditionnels	131 363 134	121 020 057

4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Contrats à terme, y.c. FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	8 839 709	297 500 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	6 419 402	32 680 071	807 636 155	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	374 296	374 296	20 470 611	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Divers						
Contrats à terme	-	-	315 979 932	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice de référence	6 793 698	33 054 367	1 144 086 698	-	8 839 709	297 500 000
Exercice précédent	2 987 486	3 901 785	759 065 572	3 862 965	-	340 600 000

4.2. (SUITE)

in CHF

	Total après impact des contrats de netting	
	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
Exercice de référence	6 793 698	41 894 076
Exercice précédent	6 850 451	3 901 785

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section "Gestion des risques", correspondent à ceux définis par la Maison Mère (80-125%).

Les éventuelles parties inefficaces relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées sous la rubrique Résultat des opérations de négoce.

Les valeurs de remplacement sur les "Contrats à terme" sont surtout le résultat d'opérations de swaps sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF

	2008	2007	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	108 186 688	774 751 386	(666 564 698)
Investissements fiduciaires auprès de la Maison Mère	951 273 542	420 058 751	531 214 791
Total	1 059 460 230	1 194 810 137	(135 349 907)

4.4. AVOIRS ADMINISTRÉS

en milliers de CHF

	2008	2007	Variation
Genre d'avoirs administrés			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	667.8	881.1	(213.3)
Avoirs sous mandat de gestion	1 062.5	1 380.4	(317.9)
Autres avoirs administrés	4 416.3	4 222.4	193.9
Total avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	6 146.6	6 483.9	(337.3)
dont prises en compte doubles	423.4	507.7	(84.3)
Apports / (Retraits) nets (y c. prises en compte doubles)	743.6	831.6	(88.0)

Les "Autres avoirs" administrés se rapportent au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue aussi des services de nature administrative. La Banque n'a pas des avoirs patrimoniaux "sans simple garde".

Les éventuelles créances sur la clientèle ne sont pas déduites.

La Banque calcule les apports / (retraits) nets de la clientèle sans inclure les intérêts échus, le différentiel de change, les variations de cours, les commissions et les frais dus.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. PRODUIT DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES

Aucune remarque.

5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	2008	2007	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	13 172 380	7 498 857	5 673 523
Négoce de titres	48 274	(2 236)	50 510
Total	13 220 654	7 496 621	5 724 033

5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2008	2007	Variation
Salaires	31 966 618	27 946 206	4 020 412
Prestations sociales	5 340 204	6 224 432	(884 228)
Autres charges	3 073 511	1 830 446	1 243 065
Total	40 380 333	36 001 084	4 379 249

5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2008	2007	Variation
Coût des locaux	7 143 062	6 284 174	858 888
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	3 962 324	4 257 821	(295 497)
Autres coûts	11 600 765	10 402 531	1 198 234
Total	22 706 151	20 944 526	1 761 625

5.5. PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les produits extraordinaires résultent, pour un montant de CHF 1 687 090, d'un engagement auparavant comptabilisé au poste "Autres passifs", lequel ne s'est pas réalisé.

Parallèlement, nous avons créé une provision d'un montant égal, au débit du poste "Charges extraordinaires".

En outre, un montant de CHF 704 573 correspond à la dissolution de la réserve occulte existant au 31 décembre 2007, comptabilisée au poste "Correctifs de valeur et provisions" pour risques de perte (voir tableau 3.9).

5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (ART. 665 ET 665A CO).

Aucune remarque.

5.7. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF	2008		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations sur intérêts	30 244 866	1 640 715	31 885 581
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	47 271 560	1 948 054	49 219 614
Résultat des opérations de négoce	13 085 838	134 816	13 220 654
Résultat des autres produits ordinaires	(2 705 067)	-	(2 705 067)
Résultats nets de l'activité bancaire ordinaire	87 897 198	3 723 585	91 620 782
Charges d'exploitation	59 431 190	3 655 294	63 086 484
Bénéfice brut	28 466 007	68 291	28 534 298

* Les données "Étranger" se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Financial Services
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurigo

Casella postale
CH-8026 Zurigo

Telefono +41 44 249 31 31
Telefax +41 44 249 23 19
Internet www.kpmg.ch

Rapporto dell'Ufficio di revisione sul conto annuale all'Assemblea generale della

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano

In qualità di Ufficio di revisione abbiamo verificato il conto annuale (pagine 21 a 54) della Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, costituito da bilancio, conto economico, conto del flusso dei fondi e allegato per l'esercizio chiuso al 31 dicembre 2008.

Il conto annuale dell'esercizio precedente è stato verificato da un altro Ufficio di revisione che ha fornito, nel suo rapporto datato 24 gennaio 2008 un'opinione di revisione senza limitazioni.

Responsabilità del Consiglio d'amministrazione

Il Consiglio d'amministrazione è responsabile dell'allestimento del conto annuale in conformità alla legge e allo statuto. Questa responsabilità comprende la creazione, l'implementazione e il mantenimento di un sistema di controllo interno relativamente all'allestimento di un conto annuale che sia esente da anomalie significative imputabili ad irregolarità o errori. Il Consiglio d'amministrazione è inoltre responsabile della scelta e dell'applicazione di appropriate norme di presentazione del conto annuale, nonché dell'esecuzione di stime adeguate.

Responsabilità dell'Ufficio di revisione

La nostra responsabilità consiste nell'esprimere un giudizio sul conto annuale in base alle nostre verifiche. Abbiamo effettuato la nostra verifica conformemente alla legge svizzera e agli Standard svizzeri di revisione, i quali richiedono che la stessa venga pianificata ed effettuata in maniera tale da ottenere sufficiente sicurezza che il conto annuale sia privo di anomalie significative.

Una revisione comprende l'esecuzione di procedure di verifica volte ad ottenere elementi probatori per i valori e le altre informazioni contenuti nel conto annuale. La scelta delle procedure di verifica compete al giudizio professionale del revisore. Ciò comprende una valutazione dei rischi che il conto annuale possa contenere anomalie significative imputabili a irregolarità o errori. Nell'ambito della valutazione di questi rischi il revisore tiene conto del sistema di controllo interno, nella misura in cui esso è rilevante per l'allestimento del conto annuale, allo scopo di definire le procedure di verifica richieste dalle circostanze, ma non per esprimere un giudizio sull'efficacia del sistema di controllo interno. La revisione comprende inoltre la valutazione dell'adeguatezza delle norme di allestimento del conto annuale, dell'attendibilità delle stime eseguite, nonché un apprezzamento della presentazione del conto annuale nel suo complesso. Siamo dell'avviso che gli elementi probatori da noi ottenuti costituiscano una base sufficiente ed adeguata per la presente nostra opinione di revisione.

Opinione di revisione

A nostro giudizio il conto annuale per l'esercizio chiuso al 31 dicembre 2008 è conforme alla legge svizzera e allo statuto.



*Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano
Rapporto dell'Ufficio di revisione
sul conto annuale
all'Assemblea generale*

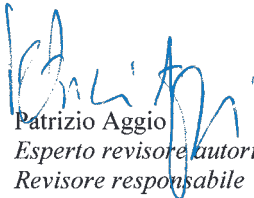
Rapporto in base ad altre disposizioni legali

Confermiamo di adempiere ai requisiti legali relativi all'abilitazione professionale secondo la Legge sui revisori (LSR) e all'indipendenza (art. 728 CO e art. 11 LSR), e che non sussiste alcuna fattispecie incompatibile con la nostra indipendenza.

Conformemente all'art. 728a cpv. 1 cifra 3 CO e allo Standard svizzero di revisione 890 confermiamo l'esistenza di un sistema di controllo interno per l'allestimento del conto annuale concepito secondo le direttive del Consiglio d'amministrazione.

Confermiamo inoltre che la proposta d'impiego dell'utile di bilancio è conforme alla legge svizzera e allo statuto e raccomandiamo di approvare il presente conto annuale.

KPMG SA


Patrizio Aggio
*Esperto revisore autorizzato
Revisore responsabile*


Daniel Senn
Esperto revisore autorizzato

Zurigo, 26 gennaio 2009

NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES ET LIVRETS DE DÉPÔT
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

TITRES EN GARDE

OPÉRATIONS SUR DEVICES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE SA

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3^{IÈME} PILIER)

GOBANKING

GUICHET VIRTUEL
FREE CALL 00 800 800 767 76

PRÉFACE

L'idée d'inclure dans notre rapport annuel un volet culturel consacré à une personnalité étrangère en lien avec la Confédération helvétique fait de plus en plus d'adeptes, d'autant qu'elle est en parfaite adéquation avec notre activité institutionnelle.

En fait, au début, nous craignons de manquer de sujets, mais nous nous apercevons aujourd'hui que la difficulté provient plus de l'obligation de faire un choix et de définir des priorités. Ce vaste choix, nous le devons à notre pays, la Suisse, symbole de liberté. Une liberté qualifiée de "pianta di molte radici" [plante aux nombreuses racines] par le patriote italien Carlo Cattaneo, né à Milan et enterré à Castagnola di Lugano, que nous évoquons en janvier 2002 dans le cadre de notre rapport annuel 2001.

Giorgio Strehler aussi, comme tant d'autres, trouva refuge en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est lui qui nous intéresse aujourd'hui. Metteur en scène de théâtre, il est né à Barcola, près de Trieste, en 1921. Sa vocation théâtrale peut se résumer à ces quelques lignes qu'il a lui-même écrites: "... Je ne sais pas pourquoi je fais du théâtre, mais je sais que je dois le faire, que je dois et que je veux le faire en apportant au théâtre tout ce que je suis: l'homme politique, l'idéologue, le poète, le musicien, l'acteur, le bouffon, l'amant, le critique. Bref, moi, ce que je suis et ce que je pense être, ce que je pense de la vie et de ce qu'elle doit être. Je ne sais pas grand chose, mais le peu que je sais, je le dis".

Diplômé de l'Accademia dei Filodrammatici de Milan, il fonde en 1947, avec Paolo Grassi, le Piccolo Teatro, qui porte aujourd'hui son nom et qui a su devenir au fil des ans l'un des principaux théâtres municipaux d'Italie. C'est là que Strehler s'est imposé parmi les plus grandes figures européennes de cette nouvelle école de mise en scène qui a su allier à la rigueur de la lecture critique des textes l'apport créatif d'une belle maîtrise technique et poétique.

Le grand metteur en scène triestin voulait que ses spectacles soient à la portée de tous, parce que tout le monde doit pouvoir accéder à l'art et à la culture. C'est pourquoi il accorda la même attention au répertoire contemporain qu'au répertoire classique.

Douze ans après sa mort (Noël 1997), survenue alors qu'il mettait en scène *Così fan tutte* de Mozart pour l'inauguration de la nouvelle salle du Piccolo Teatro, la ville de Milan lui rendit hommage en donnant son nom à une rue où il a vécu et travaillé pendant plusieurs années.

Depuis que le monde est monde, la mission du théâtre, comme de toutes les autres formes d'art, est de divertir le public, et c'est cette mission qui lui confère sa dignité si particulière. Toute notre gratitude donc à ce grand artiste italien!

Nous souhaitons remercier ici toutes les personnes ayant contribué à cet hommage à Strehler, décédé à 76 ans à Lugano. D'abord à l'écrivain, germaniste et professeur Claudio Magris, compatriote de Strehler, mais aussi à tous les autres, pour le sérieux de leurs recherches et la qualité de leurs exposés.

Lugano, janvier 2009

Le président
Piero Melazzini